

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 juin 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL355

présenté par
M. Poisson

ARTICLE 1ER A

A l'alinéa 1 supprimer le mot « locale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Locale" apporte une précision restrictive.